

Le Port, le 20 février 2024

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **2023, un bilan contrasté pour Port Réunion avec une baisse historique des trafics et un record des dépenses d'investissement**

Avec 5,156 millions de tonnes traités en 2023, le trafic global à Port Réunion connaît une baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Un tel niveau n'avait pas été atteint depuis la fin des travaux d'extension du port Est en 2015 et l'acquisition des premiers portiques overpanamax (c'est-à-dire capables de traiter des navires de 42 m de large soit 20 rangées de conteneurs) ayant permis à Port Réunion de devenir un des hubs de transbordement de la zone océan Indien.

S'agissant du trafic de conteneurs, le nombre d'EVP (Equivalent Vingt Pieds) manutentionnés en 2023 s'établit à 323 840, dont 70 000 de transbordement, en baisse de 13%, pour un tonnage global de 3,017 millions de tonnes. La Réunion n'aura donc pas été épargnée par la crise mondiale impactant le transport maritime.

Quelques activités enregistrent une croissance positive, telles que le trafic de céréales (+7%), le conventionnel (+83%) et les véhicules (+4%), tandis que tous les autres flux sont en diminution. Le nouveau trafic généré par la conversion à la biomasse en pellets de bois dans le cadre de la transition énergétique, à hauteur de 262 629 tonnes se substitue à celui du charbon.

La reprise de l'activité croisière s'est traduite par l'accueil de 29 escales, représentant 20 498 passagers ayant transité par la gare maritime. La saison est marquée par l'accueil de navires de plus petite taille de la catégorie « luxe et/ou expédition » représentant 50% des escales. D'après les études menées au sein de l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien, cette tendance devrait se poursuivre car la capacité d'accueil de nombreux ports de la zone est limitée. Par ailleurs, en termes économiques, des bateaux plus petits évitent de lourds investissements en infrastructures qui n'auraient aucune rentabilité vu le faible nombre de grands paquebots à accueillir.

Le nombre total d'escales de navires (tous types confondus) s'établit à 566 en 2023 contre 494 en 2022, soit une hausse de +14%.

Bien que les flux de trafic aient été en deçà des prévisions, le Grand Port Maritime a maintenu en 2023 une dynamique d'investissement et de modernisation des infrastructures portuaires. Avec un record de dépenses d'investissement approchant les 47 millions d'euros, plusieurs projets structurants inscrits dans le Projet Stratégique ont été concrétisés.

.../...

Parmi ceux-ci l'acquisition du dock flottant est à souligner. Par délibération, le Conseil de Surveillance réuni le 20 novembre 2023 a en effet autorisé cet investissement à hauteur de 19,5 millions d'euros, cofinancé par le FEDER et l'ETAT. Sa livraison est prévue fin 2024.

Grâce à cet équipement structurant pour la filière réparation navale, Port Réunion sera en mesure de mettre à sec tous les bateaux basés à la Pointe des Galets (palangriers, caseyeur pour la langouste, unités de la Marine nationale, remorqueurs...) à l'exception du Marion Dufresne. Ainsi, tous les arrêts techniques qui se déroulent aujourd'hui à l'étranger seront désormais réalisables à la Réunion. Cela induira un surcroît d'activités conséquent, après la montée en puissance de l'activité qui devrait s'étaler sur 3 ans et s'accompagner d'une montée en compétence des salariés réunionnais, avec à la clé la création d'une centaine d'emplois.

Le dock flottant (110 m de long et 30 m de large) sera amarré au quai 9 du port Ouest, le long des Ateliers de l'océan aménagés dans l'ancien Terminal céréalier (le Magasin 90). Les amodiataires de cet espace ont déjà été retenus. Ils sont complémentaires dans leurs spécialités et constituent ainsi un écosystème pouvant répondre aux besoins divers des armements. Ils ont déjà commencé à s'installer dans les différentes nefs du Magasin 90. Chacun d'eux a prévu un investissement en matériel de pointe pour être plus performant et répondre aux exigences de qualité des commanditaires. Cette activité s'inscrit en effet dans un contexte de concurrence internationale forte à l'échelle du sud-ouest de l'Océan Indien. L'enjeu pour le Grand Port et les acteurs de la réparation navale est donc de démontrer l'excellence des prestations et la compétitivité de la Réunion afin d'attirer des navires non basés à la Réunion.

L'acquisition du dock flottant et avec lui la structuration de la filière Réparation navale à la Réunion constituent un des volets significatifs du contrat Territoire d'Industrie signé entre le Territoire de l'Ouest et l'Etat, et soutenu par la Région Réunion.

*PJ : Statistiques provisoires 2023 de Port Réunion - Infographie*

---

Contact presse :  
Géraldine PALAMA - Communication & Relations publiques  
Tél : 02 62 42 91 43 - 06 93 88 98 46  
Email : [geraldine.palama@reunion.port.fr](mailto:geraldine.palama@reunion.port.fr)